



# PROJET ASSOCIATIF

2021 - 2025

---



## Projet Associatif

**Le projet associatif 2021 - 2025 est un outil de communication pour les résidents, les familles, les salariés et les partenaires. Il pose le socle des projets de l'établissement et il s'inscrit dans une dynamique au service des personnes handicapées.**



Ce projet associatif a été révisé par la commission déléguée par le Conseil d'Administration :

Valérie DELAVIGNE, Claudine GORJU, Marie-Christine HELLOT, Nicolas DUFORT, Guy LADEGAILLERIE, Francis LEPICARD, Marc TESNIERE

# QUI SOMMES-NOUS ?

ARCAUX, Association de l'Aide Rurale Cauchoise, est une association loi 1901 à but non lucratif créée en 1961.

ARCAUX accueille prioritairement des personnes adultes en situation de handicap mental et de déficience intellectuelle.

Fortement attachée aux valeurs familiales, l'association accompagne l'accueil des personnes des départements de Seine-Maritime et de l'Eure afin de maintenir le lien avec leur environnement.

Le cœur de métier d'ARCAUX est d'accompagner les personnes handicapées dans leurs projets de vie économique, familial, professionnel, social pour construire avec elles les solutions adaptées à leurs besoins.

## QUELQUES CHIFFRES

ARCAUX gère quatre services en constante évolution :

- l'ESAT, Établissement et Service d'Aide par le Travail
- le SAVS, Service d'Accompagnement à la Vie Sociale
- l'Atelier de jour
- le Foyer d'Hébergement

En 2021, ARCAUX :

- accompagne 179 personnes en situation de handicap
- encadre 127 travailleurs en ESAT
- emploie 75 salariés

# NOS VALEURS

## Solidarité

Considérer les personnes accompagnées comme des partenaires et développer avec elles un engagement réciproque

## Respect

Reconnaître les différences de chacun et apporter des réponses adaptées

## Ouverture

Vivre avec l'évolution du monde et développer des projets adaptés à chacun

**PERSONNE NE DOIT  
RESTER AU BORD DU  
CHEMIN.**

**CHACUN DOIT ÊTRE  
ACTEUR, ENGAGÉ,  
RECONNU ET RESPECTÉ  
QUELLE QUE SOIT SA  
DIFFÉRENCE !**

# QUE FAISONS-NOUS ?

ARCAUX gère trois pôles principaux d'activités :

- l'accompagnement professionnel
- l'accompagnement social
- l'hébergement et le logement

## ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

ARCAUX met en œuvre des actions et des dispositifs adaptés aux personnes accompagnées qui permettent d'accéder à l'apprentissage d'un métier et à une activité professionnelle.

L'objectif est de développer, et de valoriser les potentialités et les ressources des personnes accueillies pour favoriser leur insertion et leur reconnaissance sociale et professionnelle.

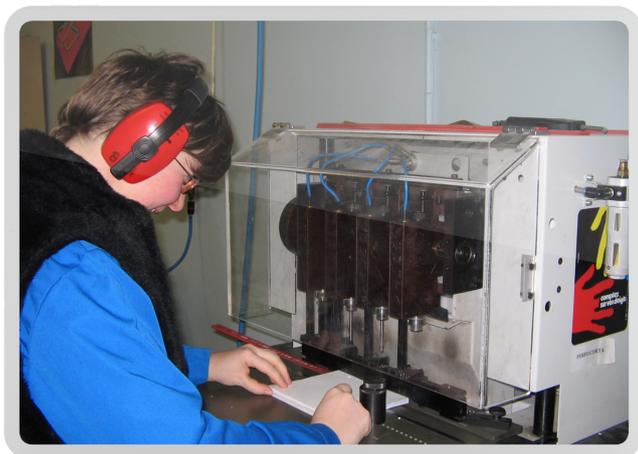
## ESAT – ÉTABLISSEMENT ET SERVICE D'AIDE PAR LE TRAVAIL

L'ESAT emploie des adultes qui présentent une déficience intellectuelle, avec ou sans troubles associés, compatible avec la réalisation d'une activité professionnelle collective.

L'objectif est de mettre en œuvre avec eux un projet professionnel pour favoriser la reconnaissance sociale et professionnelle de la personne accompagnée.

## L'ESAT :

- PROPOSE DES ACTIVITÉS MULTIPLES ET DIVERSIFIÉES
- AGIT SUR UN TERRITOIRE AVEC DES ACTEURS VARIÉS



## ACCOMPAGNEMENT SOCIAL

ARCAUX propose des actions collectives et des accompagnements individualisés avec un objectif d'insertion et d'autonomie sociale.

### SAVS – SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT À LA VIE SOCIALE

Le SAVS met en œuvre des projets individuels et collectifs pour améliorer l'autonomie des personnes dans leur vie quotidienne en milieu ordinaire.

#### LE SAVS ASSURE :

- **UNE INTERVENTION 6 JOURS SUR 7**
- **UNE ASTREINTE 7 JOURS SUR 7 POUR ÊTRE RÉACTIF EN CAS D'URGENCE**

## L'ATELIER DE JOUR

L'atelier de jour accueille les personnes handicapées qui ne peuvent exercer un travail régulier à l'ESAT.

Capables de pratiquer certaines activités de socialisation, les personnes accompagnées disposent d'un minimum d'autonomie

A ce titre, le personnel de la structure encadre des activités éducatives, culturelles, sportives ou de loisirs.



#### L'ATELIER DE JOUR ACCOMPAGNE :

- **LE MAINTIEN DES ACQUIS POUR CERTAINS,**
- **LE DÉVELOPPEMENT DE L'AUTONOMIE POUR D'AUTRES,**
- **LA MISE EN PLACE D'ACTIVITÉS DE LOISIRS POUR TOUS !**

## LE FOYER D'HÉBERGEMENT

Dès l'âge de 20 ans, les travailleurs de l'ESAT et les bénéficiaires de l'Atelier de Jour peuvent être accueillis au Foyer d'Hébergement.

L'objectif est de leur permettre, en dehors des horaires de l'Atelier de Jour ou de l'ESAT, de réaliser leur projet de vie en favorisant autonomie et épanouissement dans un lieu de vie collectif.

## LE FOYER D'HÉBERGEMENT ADAPTE SES MODALITÉS D'ACCOMPAGNEMENT AUX BESOINS DES PERSONNES ACCUEILLIES ET LEUR EPANOUISSEMENT PERSONNEL GUIDE NOS ACTIONS.



# LA PLACE DE CHACUN

## CHACUN TROUVE SA PLACE

L'ensemble des acteurs, aux compétences diversifiées et complémentaires, est mobilisé au service du projet associatif.

Les relations s'exercent dans un esprit de bienveillance réciproque.

Chacun adhère, participe et contribue au projet associatif à hauteur de ses moyens.



## LES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

Reconnues actrices de leur projet de vie, les personnes accompagnées sont la raison d'être de l'association. ARCAUX met à leur disposition les moyens nécessaires pour développer leurs projets professionnels et personnels.

## LES SALARIÉS

Les salariés qui travaillent pour l'association adhèrent aux valeurs du projet associatif : solidarité, respect, ouverture. Ils apportent leurs compétences professionnelles.

Soucieuse de leur bien-être, l'association les accompagne dans le développement de leur projet professionnel.

## LES FAMILLES

ARCAUX n'est pas une association de parents. Néanmoins, les familles sont fortement invitées à adhérer et à s'impliquer dans la vie de l'association. A à ce titre, des sièges leur sont réservés au Conseil d'Administration.

## LES ADMINISTRATEURS

Les administrateurs s'engagent bénévolement au service de l'association et portent le projet associatif. Chacun a la liberté de s'exprimer en confiance et de s'impliquer dans des projets avec l'aval du conseil d'administration.

## LES ADHÉRENTS ET LES BÉNÉVOLES

Les personnes qui partagent les valeurs de l'association peuvent adhérer à ARCAUX ou y être bénévoles.



# NOTRE ESPRIT DE PARTENARIAT

Le partenariat, dans un esprit de confiance et de réciprocité, est essentiel.

L'association s'attache à les rechercher et à les développer dans tous les domaines.

## DES PARTENARIATS POLITIQUES

ARCAUX contribue à l'élaboration des politiques publiques et participe à leur mise en œuvre.

## DES PARTENARIATS ÉCONOMIQUES

ARCAUX travaille avec les entreprises locales...

- Relations commerciales : ARCAUX est reconnu comme professionnel. Le personnel apporte des prestations de qualité qui sont reçues comme telles par ses clients. A l'écoute de ses partenaires, ARCAUX est force de proposition auprès d'eux.
- Construction de projets communs : ARCAUX apporte ses compétences pour répondre aux besoins du territoire.



## DES PARTENARIATS LOCAUX

ARCAUX est partenaire de nombreux acteurs locaux qui interviennent dans le secteur social, médico-social et sanitaire ; l'association oeuvre pour apporter des réponses concrètes, collectives et structurées aux personnes accompagnées et aux problématiques du territoire.

# D'OÙ VENONS- NOUS ?

## L'HISTOIRE D'ARCAUX

### 1961 - Création de l'Association de l'Atelier Protégé Rural Cauchois

L'objectif est de créer un foyer d'accueil pour des jeunes handicapés mentaux et/ou pupilles de la nation afin de leur permettre de s'insérer en milieu rural par le travail. En octobre 1961, le foyer prend le nom d'Association d'Aide Rurale Cauchoise.

Ses principaux fondateurs sont Philippe BODARD, resté président pendant 51 ans, Jean BUCHY, Adrien DELAFENESTRE, Abbé Bernard DAUBEUF, Jean DEMAREST, Raoul DODELIN, Maurice DOAULT, Charles DUBOST, Bernard LELIEVRE, Adrien LEPICARD, Joseph MOUSSET.

### 1962 - Achat du Château de Bois-Himont

Les locaux de Bois-Himont permettent d'accueillir 13 jeunes, puis 44 à la fin de l'année 1964. Par la suite, 4 jeunes supplémentaires rejoignent ARCAUX.

### 1978 - Ouverture du Service de suite

Ce service deviendra plus tard le Service d'Accompagnement à la Vie Sociale.

### 1979 - Ouverture du Foyer Mousset

L'association estime que l'accueil en dortoirs n'est plus adapté et fait construire le foyer Mousset. Aujourd'hui, 74 résidents vivent à ARCAUX.

### 1988 - Création de l'Atelier de Jour

L'Atelier de Jour est créé pour répondre aux conséquences du vieillissement des travailleurs de l'ESAT.

### 1997 - Mixité à ARCAUX

Les premières jeunes femmes arrivent au foyer d'hébergement et travaillent au Centre d'Aide par le Travail.

### 2008 - 2016 - D'un Village Seniors à un Village préparant à la vie autonome

L'association a expérimenté durant huit ans une structure destinée aux personnes handicapées vieillissantes. Au terme de l'expérimentation, le projet a été réorienté vers l'accompagnement à la vie autonome de personnes plus jeunes.

# OÙ VOULONS-NOUS ALLER ?

## LES ORIENTATIONS D'ARCAUX

ARCAUX est une association dynamique et ouverte sur son environnement. ARCAUX, libre de ses choix et fidèle à son projet originel, réaffirme le cœur de sa mission d'accompagner les personnes en situation de handicap dans la réalisation de leur projet de vie.

Dans les cinq ans à venir, ARCAUX propose de développer des actions et des réflexions autour de 3 axes :

### DYNAMISER LA VIE ASSOCIATIVE

- Impliquer les administrateurs dans des missions spécifiques
- Favoriser le bénévolat
- Penser le futur avec d'autres associations



### MAINTENIR UNE RÉPONSE ADAPTÉE AUX BESOINS DES ADULTES HANDICAPÉS

- Poursuivre le projet de délocalisation partielle du foyer d'hébergement en ville
- Apporter des solutions sociales, économiques et environnementales
- Anticiper les évolutions des équipes et les départs en retraite des professionnels afin d'éviter la perte de savoir-faire

### ÊTRE EN VEILLE PERMANENTE ET DÉVELOPPER DES RÉPONSES ADAPTÉES

- Poursuivre l'évolution des métiers en fonction des capacités des travailleurs et des demandes des clients
- Encourager la dynamique de formation et la reconnaissance des acquis et de l'expérience des travailleurs
- Impulser des projets avec les partenaires



Château de Bois-Himont  
564, Route du Château - BP 95  
76193 YVETOT CEDEX

Tel : 02 35 95 90 90

e-mail : [secretariat@arcaux.com](mailto:secretariat@arcaux.com)

site web : [www.arcaux.com](http://www.arcaux.com)